

## Motion

**Dans le contexte de la catastrophe nucléaire au Japon et du réexamen de la sûreté nucléaire au sein de l'Union européenne, l'assemblée de l'Eurodistrict adopte la résolution suivante concernant la centrale nucléaire de Fessenheim.**

En raison de l'accident nucléaire de la centrale de Fukushima, il convient également de réévaluer les risques que représente la centrale nucléaire de Fessenheim pour les habitants de l'Eurodistrict.

Le site de Fessenheim est la plus ancienne centrale nucléaire encore en activité en France. Elle a été par le passé étée concernée à plusieurs reprises par de défaillances techniques et des questions demeurées en suspens quant à sa sûreté. La frontière sud de l'Eurodistrict ne se situe qu'à 40 km de la centrale de Fessenheim. En cas d'accident nucléaire, les résidents de l'Eurodistrict seraient exposés à un risque immédiat pour leur vie et leur intégrité corporelle, notamment en raison du vent dominant du sud-ouest.

La Commission de l'UE vient de soumettre les centrales nucléaires européennes à un réexamen des risques et de la sûreté. Ce test de résistance, dit « stress-test », ne va cependant pas assez loin dans la mesure où il ne tient pas du tout compte, ou alors insuffisamment, de nombreux scénarios de risque possibles. Dans le cas de Fessenheim, cela est particulièrement vrai en raison des menaces tout à fait réalistes de séismes, crues, crashes d'avions et attentats de nature terroriste.

Même des institutions françaises de renom mettent en doute le dernier rapport d'étude de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) selon lequel la centrale de Fessenheim serait sûre. En dépit de cela, l'ASN a recommandé au gouvernement français, le 4 juillet 2011, d'autoriser l'exploitation du bloc réacteur n°1 de la centrale nucléaire de Fessenheim pour 10 années supplémentaires. Les prescriptions correctives formulées par l'ASN ne concernent qu'une partie des scénarios de risque possibles et semblent insuffisantes au regard du vieillissement de l'ensemble du site. Des centrales nucléaires comparables ont déjà été fermées en Allemagne en raison des risques qu'elles représenteraient.

Le Conseil de l'Eurodistrict demande à Électricité de France (EDF) de suivre cette voie et de retirer la demande de prolongement d'exploitation des deux blocs réacteurs de la centrale nucléaire de Fessenheim avec comme objectif de mettre le site immédiatement hors service.

Le Conseil de l'Eurodistrict prie le Président Nicolas Sarkozy et le ministère chargé de l'énergie d'aller d'œuvrer dans le sens de l'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim et d'ordonner au préfet en charge d'abroger l'autorisation de la poursuite de l'activité du site.

Le conseil de l'Eurodistrict remercie les partenaires régionaux français du Haut-Rhin pour la communication transfrontalière libre et transparente au sujet de la centrale nucléaire de Fessenheim. Il adresse ses remerciements notamment au Conseil Général du Haut-Rhin et la CLIS (Commission locale d'information et de surveillance) pour leur prise en compte des intérêts de la population.

Le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau adresse cette résolution

- au gouvernement de la République française

- à la préfecture du Bas-Rhin

- à l'Autorité de sûreté nucléaire

et

- au Conseil général du Haut-Rhin ainsi qu'à Électricité de France.

Cette résolution est par ailleurs destinée à être présentée

- à la Commission européenne,

- au gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg,

- au gouvernement fédéral allemand

assortie de la sollicitation de soutenir la motion.